ECO EMBALLAGES

Une nouvelle dimension

Rapport annuel 2005

sommaire

Les nouvelles frontières d'Eco-Emballages : décryptage de Bernard Hérodin, page 2
Les chiffres clés 2005, page 5 Des enjeux, des métiers, des engagements, page 6 2005, une année sous le signe de la concrétisation, page 9 Les éléments financiers consolidés, page 22

Après treize ans de fonctionnement, le modèle français de collecte sélective et de recyclage des emballages ménagers est devenu la référence en Europe. La réussite de ce partenariat privé-public, nous la devons d'abord à la volonté conjointe des pouvoirs publics, des collectivités, des industriels et de la distribution de mettre en place un dispositif capable d'atteindre les objectifs fixés par les réglementations européennes et françaises. Nous la devons, enfin et surtout, à l'intérêt du grand public pour cette action collective en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre le gaspillage à laquelle nous l'invitons à participer en triant ses emballages. Cette réussite est pour nous tous une fierté, et nous nous efforçons de la faire partager à nos homologues européens dans le cadre de l'association Pro-Europe, qui regroupe 27 pays et est présidée depuis avril 2005 par Bernard Hérodin, le directeur général d'Eco-Emballages. Mais elle ne serait qu'éphémère si elle ne s'accompagnait d'une volonté forte de poursuivre notre développement.

Dans le domaine du recyclage, des efforts restent à faire pour augmenter la qualité et la quantité des emballages recyclés – en matières plastiques particulièrement – tout en veillant à la pertinence économique des solutions retenues. Avec l'arrivée de nouvelles matières et les progrès technologiques dont nous bénéficions, la France dispose encore d'un potentiel de développement significatif de recyclage de ses emballages. Les industriels et les distributeurs qui produisent ou utilisent des emballages seront directement associés à cette nouvelle ambition en matière de recyclage.

L'accroissement des exigences en ce qui concerne la protection de l'environnement, la hausse du coût de l'énergie, l'épuisement des certaines ressources naturelles auront des incidences sur le durcissement de la réglementation. Le secteur de l'emballage n'échappera pas à la nécessité d'innover pour y faire face. Ceci passera par de nouveaux partenariats avec les professions qui sont en amont de la chaîne de l'emballage pour éliminer tout risque de toxicité ou d'impact pouvant porter préjudice à l'environnement ou pour travailler sur la composition des matériaux, en vue de faciliter leur recyclage.

Dans le domaine de la collecte sélective et du tri, les programmes d'optimisation et les efforts de sensibilisation des habitants développés avec les collectivités locales et leurs opérateurs illustrent déjà la valeur ajoutée des partenariats.

Soyons conscients que les actions de prévention ont autant d'importance que les opérations de

Eco-Emballages entre dans une nouvelle dimension

Éric Guillon, président d'Eco-Emballages

communication sur le geste de tri menées auprès des habitants. Et soulignons, une fois encore, la nécessité de sensibiliser les acteurs de l'emballage afin qu'ils modifient leur comportement et soient davantage responsabilisés vis-à-vis du respect de l'environnement. Car, chacun l'a compris aujourd'hui, le tri et le recyclage des emballages sont une illustration citoyenne, concrète et quotidienne d'une démarche de développement durable qui se place au service de l'environnement et de l'économie des ressources naturelles.

Je tiens, en outre, à féliciter et à remercier l'ensemble de nos équipes pour leur travail et leur enthousiasme. Leurs performances sont le meilleur gage de confiance pour l'avenir d'Eco-Emballages et d'Adelphe, au service de nos actionnaires et de nos adhérents.

Éric Guillon, président d'Eco-Emballages,
président du Comité 21
(Comité français pour l'environnement
et le développement durable)

La collecte sélective des emballages ménagers n'est plus un projet, c'est désormais une réalité, un mouvement qui a pris une ampleur inégalée. Pourtant, il ne suffit pas de collectionner les bons résultats, de développer une expertise ou d'optimiser les coûts. De nombreux efforts restent à fournir, des décisions à prendre, un équilibre à préserver dans un environnement en pleine mutation. L'ambition d'Eco-Emballages est de répondre aux attentes des collectivités concernant les emballages et les déchets municipaux ainsi qu'aux souhaits des entreprises qui aspirent à une optimisation des structures des éco-organismes. De nombreuses décisions ont été prises dans ce sens en 2005.

Les nouvelles frontières d'Eco-Emballages

Décryptage de Bernard Hérodin

Bernard Hérodin, directeur général d'Eco-Emballages, commente les temps forts de l'année 2005-2006.

Eco-Emballages réorganise ses équipes

B.H. : Pour accompagner au mieux sa stratégie d'optimisation, Eco-Emballages a mis en place depuis le 1er avril 2006 une nouvelle organisation de services. Celle-ci met l'accent sur trois priorités pour les équipes dédiées aux collectivités locales :

- la proximité : huit équipes régionales sont constituées au lieu de cinq précédemment ;
- la réactivité : au sein du département Services aux collectivités, un directeur des opérations et une responsable de l'optimisation viennent en support des régions ;
- la segmentation : un directeur des grands comptes aidera les équipes régionales à répondre aux besoins spécifiques des agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Cette organisation, qui redéploie les collaborateurs actuels à effectif constant, a pour objectif d'améliorer encore le service aux collectivités. Elle permettra également à Eco-Emballages d'atteindre les objectifs pour 2008.

Par ailleurs, l'ensemble des équipes administratives est réuni sous l'autorité du directeur Finances et gestion. Enfin, une responsable marketing participe désormais au développement des services aux entreprises, et un responsable est chargé des relations internationales, dans le cadre notamment de Pro-Europe.

Le dispositif Point vert s'élargit aux emballages de médicaments dès 2006

B.H. : Eco-Emballages et Adelphe couvraient, en 2005, la quasi-totalité des conditionneurs-distributeurs, mais les professionnels de l'industrie pharmaceutique n'en faisaient pas partie. Des négociations ont donc été initiées en 2005 et ont abouti en mai 2006 à la signature d'une convention de partenariat entraînant l'adhésion et la contribution des entreprises du médicament au dispositif Point vert par le biais d'Adelphe. Selon les estimations, 63 000 tonnes d'emballages de médicaments et 12 millions d'euros de contributions financières seront comptabilisés dès l'exercice 2006.

De nouvelles filières voient le jour

B.H. : Depuis quinze ans, seul le secteur des emballages ménagers était soumis au principe de la responsabilité élargie du producteur. L'année 2005 a permis l'émergence de filières de recyclage pour d'autres produits en fin de vie, tels les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les imprimés commerciaux. Des éco-organismes seront chargés de percevoir les contributions des industriels afin d'assurer leur obligation de recyclage et de valorisation de ces produits. Les nouvelles filières de recyclage ont souvent évoqué le rôle qu'Eco-Emballages pourrait jouer à leurs côtés. Une synergie évidente peut donc être mise en œuvre, Eco-Emballages apportant son réseau régional de collaborateurs aux collectivités territoriales contre une rétribution pour les services fournis à ces éco-organismes. Cela permettrait de réduire les charges de structure et de communiquer de manière groupée et plus efficace vers le citoyen.

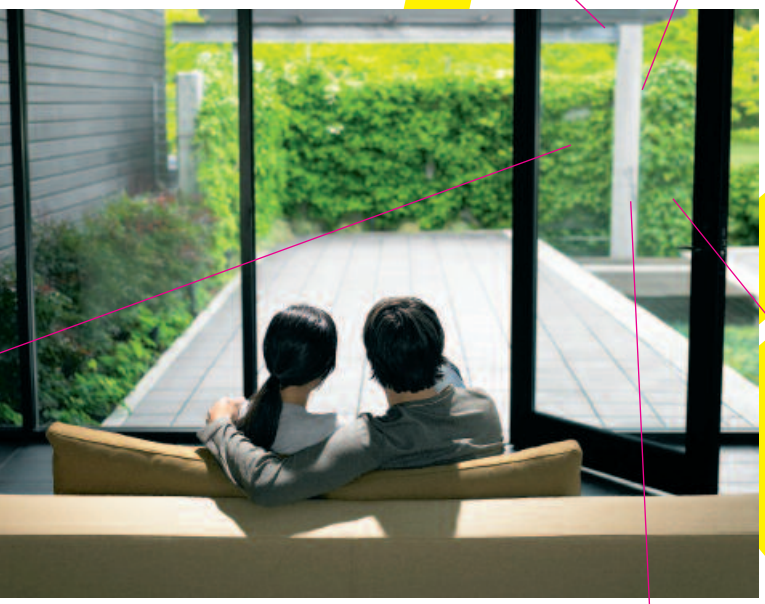

La reprise des matériaux triés s'ouvre à la concurrence

B.H. : Le marché des matériaux secondaires, issus des collectes en provenance des ménages, a été profondément dynamisé ces dernières années par la demande issue, notamment, des pays émergents. Selon la volonté exprimée par les acteurs de la filière de l'emballage, les pouvoirs publics français ont souhaité, lors du renouvellement de l'agrément d'Eco-Emballages, que la reprise des matériaux d'emballages triés s'ouvre à la concurrence dans des conditions de traçabilité et de recyclage strictement définies. Cette ouverture a fait l'objet d'un contrat-cadre entre Eco-Emballages, la Fnade (Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement) et Féderec (Fédération de la récupération, du recyclage et de la valorisation). Les collectivités peuvent ainsi bénéficier d'un nouveau type de reprise, la « reprise garantie », qui représente aujourd'hui 15 % des contrats et 33 % de la population pour les matériaux en plastique et papier-carton.

Eco-Emballages et Adelphe se rapprochent pour pérenniser le tri en France

B.H. : Ce rapprochement a pour objectif de résorber le déséquilibre financier issu de la création de deux entreprises responsables d'une même activité, celle-ci relevant d'une mission d'intérêt général et non du secteur concurrentiel. Treize ans après sa création, Adelphe affichait un déficit structurel et comptait davantage de collectivités à soutenir financièrement que sa part de marché ne le lui permettait. Rappelons que la valeur du Point vert et les besoins financiers des collectivités territoriales ont toujours été estimés de façon consolidée. Cela prouve bien la nécessité d'une approche unifiée du dispositif. Compte tenu de la structure de société anonyme d'Eco-Emballages et d'Adelphe, la seule solution était un rapprochement capitalistique, qui s'est soldé par une prise de participation par Eco-Emballages de 85 % du capital d'Adelphe.

Décryptage de Bernard Hérodin

L'offre de formation se déploie vers de nouveaux publics

B.H. : Eco-Emballages est reconnue comme organisme de formation depuis 2002. C'est un point très important pour notre société, qui a construit son savoir-faire autour de la capitalisation d'expériences et cherche en permanence à améliorer sa performance et celle de ses partenaires. Aussi, nous proposons de nombreux programmes de formation pour les collectivités locales. En 2005, nous avons élargi cette offre aux entreprises et aux associations de consommateurs. En 2006, trois cursus viendront encore enrichir notre catalogue :

- une formation métier qui s'adresse aux ambassadeurs du tri ;
- une formation au logiciel e-tem destinée aux centres de tri multiclients en régie ou privés ;
- une formation sur l'optimisation dédiée aux chefs de projet.

Des outils fiables et interactifs pour les collectivités et les entreprises

B.H. : e-coûts, notre logiciel de calcul de coûts, a été utilisé jusqu'à présent par plus de 150 collectivités locales. Les premiers résultats ont été intégrés dans une base de données qui permet de mieux appréhender les coûts de l'élimination et de la valorisation des déchets. Par ailleurs, le département Développement travaille activement sur un projet destiné à restituer aux collectivités locales les données d'Eco-Emballages et à les engager, avec le département Services aux collectivités, dans une démarche d'optimisation. Ce projet associera les nouvelles technologies (Internet, cartographies, logiciel d'optimisation) à l'expertise d'Eco-Emballages. Eco-Emballages propose également un nouveau service aux PME avec l'intervention d'un expert de l'emballage qui vient sur site réaliser un diagnostic. En deux jours, il repère les sources d'économies et de réduction d'emballages, et préconise des optimisations.

Les Ecotop récompensent des démarches de progrès

B.H. : En novembre 2005, Eco-Emballages a lancé les trophées Ecotop, créant un rendez-vous commun aux entreprises et aux collectivités locales soucieuses de leur environnement. Les trophées « entreprises » ont récompensé des PME qui mènent des actions de prévention sur les emballages, et les trophées « collectivités », des communes ou intercommunalités qui optimisent la gestion de leurs déchets. Au fil des ans, ces trophées prouveront par l'exemple que tous les acteurs de l'emballage travaillent dans une optique commune de développement durable et qu'ils sont animés par un même objectif : prévenir plutôt que guérir.

Eco-Emballages et Adelphe

165

collaborateurs

Les ressources

402 millions d'euros

47 000 entreprises sont regroupées sous 21 688 contrats et versent, en moyenne, 0,6 centime d'euro par emballage.

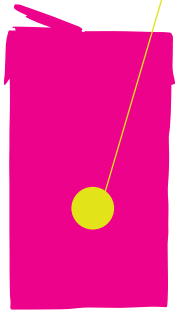

Les dépenses

94 % des dépenses d'Eco-Emballages et Adelphe sont versés aux **1 479** collectivités territoriales, qui représentent 34 500 des 36 000 communes françaises.

Les chiffres clés 2005

Tous ces chiffres sont consolidés et concernent Eco-Emballages et Adelphe.

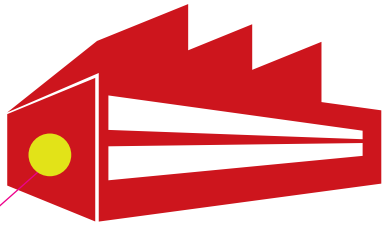

Les performances de recyclage

Le gisement d'emballages ménagers contribuant est de 4,7 Mt.

- **Taux de recyclage :** 59,5 % du gisement, soit 2,8 Mt.
- **Taux de valorisation :** 76 % du gisement, soit 3,6 Mt.

Les trieurs

58,4 millions de Français peuvent trier leurs emballages.
Ils produisent chacun 420 kg par an d'ordures ménagères, dont 86 kg sont des déchets d'emballages ménagers.
Ils trient, en moyenne, **40 kg** de déchets d'emballages ménagers par an, mais leurs performances varient selon le type d'habitat :

- **urbain :** 24 kg par an ;
- **semi-urbain :** 39 kg par an ;
- **semi-rural :** 52 kg par an ;
- **rural :** 56 kg par an.

Le taux de refus moyen est proche de 20 %.

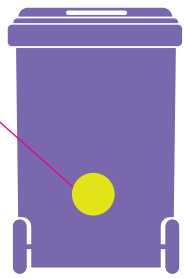

Les performances de recyclage par matériau

(en pourcentage du gisement contribuant)

- **Acier :** 99 %
- **Aluminium :** 25,2 %
- **Papier-carton :** 54 %
- **Plastique :** 19,4 %
- **Verre :** 73,3 %

Des enjeux, des métiers des engagements

Chez Eco-Emballages, la gestion des collaborateurs repose depuis 1992 sur une conviction : il n'y a pas de développement économique durable sans une implication et une adhésion massives des salariés. Dans une société en pleine mutation, les attentes des collectivités locales, des entreprises et des citoyens ne sont plus celles des années 1990, et de nouveaux défis apparaissent pour Eco-Emballages. Afin de rester à la hauteur de son ambition, la société a donc choisi en 2005 d'adapter, d'approfondir et de renforcer sa politique de gestion des ressources humaines. À travers les nombreuses actions de formation programmées pour les prochaines années, développements individuels et collectifs constitueront un puissant levier de performances. Témoignages de collaborateurs sur les défis de 2005-2010.

Pérenniser le geste de tri

« Notre Terre peut vivre sans nous, mais nous savons que l'inverse n'est pas vrai. Informer, sensibiliser, conseiller, aider à mieux connaître les enjeux du tri et du recyclage, c'est aussi participer à la pérennité du geste de tri. Avec le tri, "faire un geste" pour l'avenir de notre planète, donc le nôtre, c'est rendre plus concret le développement durable. »

Odile Cassède,
responsable Communication locale,
département Services aux collectivités

Proposer d'ici à 2008 un catalogue de formation

« La formation est, pour Eco-Emballages, un véritable outil d'accompagnement des acteurs et partenaires qui souhaitent s'engager dans des actions d'optimisation et de prévention. Eco-Emballages élargit aujourd'hui son offre de formation à d'autres partenaires (entreprises, associations de consommateurs, exploitants de centres de tri…) et renforce son offre à destination des collectivités (formation au métier d'ambassadeur du tri, ateliers d'aide à la communication…). »

Joëlle Brouillet,
responsable du pôle Formation,
département Ressources humaines et Formation

Développer le service aux adhérents

« Nous allons poursuivre la simplification administrative pour les 9 000 plus petits adhérents tout en inscrivant Eco-Emballages comme un partenaire privilégié, à l'écoute et au service des entreprises. Avec l'aide des trois personnes qui constituent l'équipe de l'Administration commerciale, notre ambition est de développer les services interactifs de demain. »

Stéphanie Aguillon,
responsable Administration commerciale,
département Services aux entreprises

Optimiser la collecte avec les nouvelles technologies

« Grâce aux systèmes d'information géographique et à Internet, Eco-Emballages proposera des services permettant aux collectivités locales de représenter sous forme cartographique leur organisation de la collecte des déchets. Elles pourront ainsi directement tracer leurs circuits de collecte, et un puissant algorithme leur proposera une solution optimisée. »

Mickaël Martin,
chef de projet national,
département Développement

Améliorer les méthodes de travail au quotidien

« La mission du directeur des Opérations est d'organiser et de faciliter le travail des équipes régionales auprès des collectivités locales en concevant, pilotant et évaluant leurs plans d'action. Harmonisation et homogénéisation seront les deux mots-clés qui conduiront nos démarches à venir, dans un objectif majeur de simplification. Nous allons décliner la stratégie d'optimisation de l'entreprise jusque dans nos méthodes de travail quotidiennes. »

Johan Leconte,
directeur des Opérations,
département Services aux collectivités

Assurer la traçabilité des emballages triés

« Avec le barème 2005-2010, le marché du recyclage des matériaux s'est ouvert. Des nouvelles filières recyclent des déchets d'emballages ménagers issus des collectes sélectives françaises. Dans tous les cas de reprise, Eco-Emballages doit assurer la traçabilité des matériaux, et ce, grâce à la mise en œuvre d'un contrôle du recyclage et de ses conditions. »

Maïté Ketterer,
responsable régionale Recyclage,
département Recyclage

Dynamiser la synergie Adelphe/Eco-Emballages

« Adelphe et Eco-Emballages se doivent de garantir la même transparence, les mêmes processus, les mêmes contrôles et les mêmes services à leurs adhérents et aux collectivités locales sous contrat. Elles vont donc mettre en place un système d'information financière commun, optimisé et sécurisé, en utilisant les synergies entre leurs équipes. »

Charles Portier,
responsable Comptabilités et consolidation,
département Finances et gestion

Étoffer et enrichir les services aux collectivités

« Notre approche est basée sur l'écoute des besoins des collectivités afin d'adapter notre conseil. Elle passe ensuite par le partage d'expériences, la démonstration de la faisabilité technique des solutions préconisées et la mise à disposition d'outils et de références. De l'animation de réseaux à la formation des agents des collectivités, de la consultation ponctuelle au partenariat technique dans la durée, notre ambition est d'aider les collectivités à trouver elles-mêmes les solutions les mieux adaptées à leur problématique. »

Jean-François Rossillon,
responsable régional Centre-Est,
département Services aux collectivités

Des enjeux, des métiers des engagements

Développer la fibre « éco-citoyenne » chez les jeunes

« Permettre aux jeunes générations de se construire progressivement en tant qu'éco-citoyens, c'est le fondement de l'éducation à l'environnement, soutenue par Eco-Emballages. Nous proposons aux jeunes de participer à des projets qui leur permettent de réfléchir à des solutions créatives aux problèmes environnementaux. Les méthodes pédagogiques utilisées les amèneront à être eux-mêmes porteurs du fruit de leur réflexion au sein de leur école et de leur territoire. »

Isabelle Scelles,
responsable Sensibilisation jeunes,
département Communication

Garantir l'équité entre les adhérents

« En optimisant nos ressources internes, nous voulons garantir l'équité entre les 10 000 adhérents d'Eco-Emballages, dont 900 grands comptes. Notre mission sera également de les encourager et de les accompagner dans une démarche d'éco-conception de leurs emballages, en nous appuyant sur de nouveaux services très opérationnels. Nous prouverons ainsi qu'environnement et économie sont totalement compatibles. »

Pascal Labbé,
directeur régional Grand Ouest,
département Services aux entreprises

Mettre en place la simplification administrative

« Dans une démarche d'amélioration continue, Eco-Emballages a réalisé une cartographie de ses risques, ce qui lui a permis d'identifier les différents axes d'amélioration de ses processus de gestion. Le plan d'action 2006, basé sur la simplification administrative, conduira ainsi à plus d'efficacité et de transparence, et permettra de renforcer le contrôle interne. »

Marc de Poulpiquet,
responsable national de Gestion,
département Finances et gestion

Réussir l'optimisation des collectes sélectives

« Au-delà des bénéfices techniques, économiques, sociaux et environnementaux, la réussite de la démarche d'optimisation est le fruit du rapprochement de deux partenaires – les collectivités locales et Eco-Emballages – ayant une ambition initiale identique : atteindre les objectifs de recyclage en 2008 aux meilleurs coûts, ceci dans l'intérêt du citoyen et dans une perspective de développement durable. »

Catherine Métille,
chef de secteur Est,
département Services aux collectivités

Habitat collectif

Nouveau barème

2005, une année sous le signe de la concrétisation

2005-2010 : Eco-Emballages s'est donné six ans pour mieux trier, mieux dépenser, mieux éduquer, mieux consommer. Aujourd'hui, les premiers résultats concrets de la démarche sont visibles partout en France.

Sensibilisation

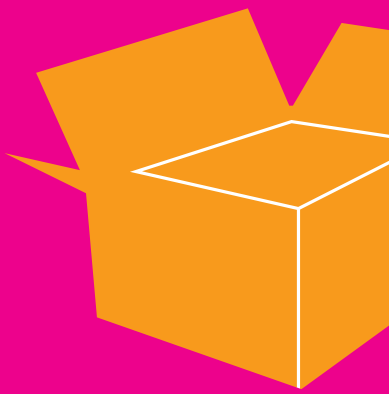

Prévention

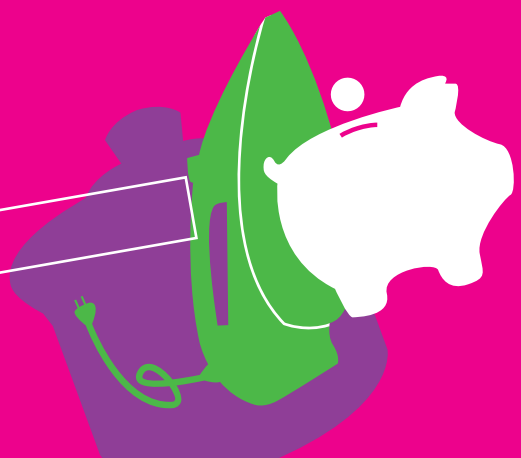

Coûts

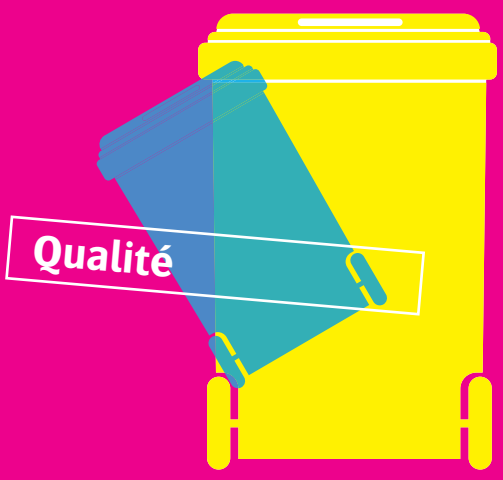

Qualité

Nouveau barème

82 % des collectivités ont signé le barème de l'optimisation

À la fin de l'année 2005, 1 120 collectivités locales avaient déjà adhéré au barème 2005-2010 proposé par Eco-Emballages au mois de janvier précédent. Elles représentent 49 millions d'habitants et 82 % des collectivités en contrat avec Eco-Emballages. Ce formidable succès d'un barème qui a fait l'objet d'intenses négociations marque un tournant décisif pour les collectivités et Eco-Emballages, engagées ensemble dans une nouvelle dynamique.
Alors que la collecte sélective a conquis la quasi-totalité du territoire, l'enjeu des prochaines années réside dans une meilleure gestion des dispositifs en place, afin que, in fine :
– le geste de tri coûte moins cher aux habitants ;
– l'impact social de la collecte sélective perdure ;
– la protection de l'environnement soit encore améliorée dans le domaine des déchets.
Le barème 2005-2010 permet de négocier ce virage dans les meilleures conditions puisque tous les soutiens financiers convergent vers un même objectif : optimiser les dispositifs de collecte sélective. En plus des soutiens à la collecte et au tri des matériaux, de nouvelles aides spécifiques ont été créées pour les collectivités qui souhaitent mieux connaître les coûts générés par la gestion de leurs déchets, afin de mieux les maîtriser. Dans cet esprit, toutes les collectivités qui ont adopté ce barème peuvent désormais réaliser un audit de leur dispositif initial. À la clé, l'identification de marges de progrès et d'économies conduira à un plan d'actions concrètes qui garantira un meilleur rapport coût/efficacité économique, social et environnemental du geste de tri. La réduction des coûts de collecte sélective devant aller de pair avec un taux de recyclage conforme aux objectifs européens, le nouveau barème encourage également les collectivités à ajuster au plus près leurs actions de sensibilisation, grâce à un net renforcement des aides à la communication. Ainsi, ce barème 2005-2010 s'inscrit naturellement dans une démarche de pérennisation du geste de tri.

Le barème 2005-2010 répond à la demande des collectivités de s'inscrire dans une démarche durable de progrès et d'évolution maîtrisée des coûts de gestion des déchets.

Les recommandations sur le nouveau barème

- **LA CONNAISSANCE EST ESSENTIELLE :** les collectivités ont tout intérêt à profiter du soutien à la connaissance des coûts (0,50 euro par habitant) et du soutien à la connaissance des leviers d'optimisation (0,50 euro par habitant).
- **L'EMBAUCHE EST FACILITÉE :** les collectivités ont l'opportunité d'embaucher un ambassadeur du tri à des conditions très intéressantes (aide de 10 000 euros par an).
- **L'AIDE À LA COMMUNICATION EST DOUBLÉE :** 0,60 euro par an et par habitant desservi.
- **LE REGROUPEMENT PEUT ÊTRE AVANTAGEUX :** beaucoup de collectivités peuvent se regrouper dans des syndicats départementaux afin de bénéficier de la majoration à l'habitat rural.

Zoom sur…

les attentes des collectivités locales

Pour 2005-2010, Eco-Emballages encourage ses collectivités partenaires à mieux dépenser, mieux trier et mieux éduquer et s'engage à les aider dans cette démarche de progrès. Cette relation privilégiée qu'Eco-Emballages propose aux collectivités est très appréciée. Selon les conclusions d'une enquête réalisée par le cabinet Ernst & Young auprès des collectivités locales, celles-ci se déclarent en effet globalement satisfaites des services rendus par Eco-Emballages. Elles en demandent même davantage. L'analyse des résultats fait apparaître des attentes fortes en ce qui concerne les soutiens à la communication comportementale et de proximité et les échanges d'expériences – domaines dans lesquels l'expertise et le savoir-faire d'Eco-Emballages sont reconnus. De plus en plus, les collectivités attendent d'autres services, notamment des conseils pour l'amélioration de la performance économique de leur dispositif de collecte. Enfin, preuve de la confiance qu'elles lui accordent, elles disent souhaiter qu'Eco-Emballages intervienne, à leurs côtés, sur d'autres filières que celle des emballages.

Elles sont passées au nouveau barème

- **CA Civis** (145 000 hab., La Réunion)
- **Angers Loire métropole** (271 000 hab., Maine-et-Loire)
- **Syctom de l'agglomération parisienne** (5 500 000 hab., Île-de-France)
- **Syndicat départemental Trivalis** (80 000 hab., Vendée)
- **CA de Montpellier** (400 000 hab., Hérault)
- **Syndicat mixte de traitement des déchets ardennais** (290 000 hab., Ardennes)
- **Limoges métropole** (185 000 hab., Haute-Vienne)
- **Maubeuge Val de Sambre** (103 000 hab., Nord)
- **Le Grand Lyon** (1 300 000 hab., Rhône)
- **Marseille Provence métropole** (980 000 hab., Bouches-du-Rhône)

(CA : communauté d'agglomération)

Qualité

Chambéry métropole augmente son taux de recyclage de 20 %

Eco-Emballages et les collectivités locales ont l'ambition de réduire les taux de refus, pour améliorer le rendement du geste de tri et réduire les coûts.

Chambéry métropole (24 communes, 120 000 habitants, en Savoie) fut une pionnière de la collecte sélective des emballages ménagers. Au fil du temps, cependant, le nombre d'erreurs de tri avait gagné en importance, générant un taux de refus supérieur à la moyenne nationale.

En 2004, décidée à inverser la tendance, la collectivité prend le problème à bras-le-corps. Après une analyse des faiblesses du dispositif existant, elle met en œuvre un plan d'actions correctives. Pour faciliter le geste de tri, les contenants sont différenciés selon des types d'habitat (conteneurs operculés pour les quartiers d'habitat collectif et sacs transparents en secteur pavillonnaire) et un code couleur unique est adopté sur tout le territoire (jaune pour les emballages recyclables et les journaux-magazines, vert pour les emballages en verre, marron pour les ordures ménagères). Enfin, la fréquence de collecte est réduite sur la ville de Chambéry. Une importante campagne de communication de proximité accompagne tous ces changements, et, en un an, non seulement les erreurs de tri diminuent de 75 %, mais les quantités d'emballages triés augmentent de 25 %. Résultat : un taux de recyclage des matériaux collectés en hausse de 20 %.

Pas de révolution, ni de recette miracle. La première clé du succès réside dans la qualité du diagnostic, la deuxième, dans la concordance entre un dispositif technique ajusté au plus près des besoins des habitants et une communication parfaitement ciblée. Enfin, la troisième clé du succès se retrouve dans la volonté sans faille des élus et techniciens de mener à bien l'optimisation de la gestion des déchets ménagers. Encouragée par les résultats obtenus en agissant sur les refus de tri, Chambéry métropole actionne aujourd'hui d'autres leviers pour continuer à améliorer le rendement de son dispositif de collecte : après avoir réduit la fréquence de collecte sélective, elle travaille à la refonte des circuits de collecte pour économiser des kilomètres et du temps.

Les recommandations pour l'amélioration de la qualité

- **LE RELÂCHEMENT EST L'ENNEMI DE LA QUALITÉ.** La solution consiste à convaincre en permanence l'habitant de l'utilité du bon geste de tri. Pour cela, il faut communiquer, encore communiquer, toujours communiquer, quelle que soit l'ancienneté du dispositif de collecte sélective sur le territoire.
- **LA BONNE LISIBILITÉ** des consignes de tri favorise les bons réflexes. Toute signalétique extérieure vieillissant vite, l'entretien ou le remplacement réguliers des marquages visuels ne doivent pas être négligés.
- **LE JAUNE EST AUJOURD'HUI RECONNU** comme le code couleur des contenants dédiés à la collecte sélective. Utilisé sur l'ensemble du territoire de la collectivité, il facilite le geste d'une population de plus en plus mobile, appelée à trier ses emballages en dehors de sa ville, durant un court séjour ou des vacances estivales. Eco-Emballages encourage fortement les collectivités à adopter ce code couleur.

Elles s'engagent aussi dans le combat en faveur de la qualité

- **Le Grand Lyon** (1 300 000 hab., Rhône)
- **Syded du Lot** (165 000 hab., Lot)
- **Smictom Alsace centrale** (116 000 hab., Bas-Rhin)

En chiffres

Les erreurs de tri : des surcoûts significatifs pour les collectivités

Le budget de gestion des déchets des collectivités locales s'alourdit de manière conséquente avec les erreurs de tri. Tout déchet déposé à tort dans un contenant de collecte sélective va suivre, en effet, la totalité d'un circuit qui ne lui est pas destiné et, donc, engendrer des coûts imprévus. À toutes les étapes de ce circuit, des surcoûts seront enregistrés et répercutés sur les impôts locaux supportés par les contribuables.

Eco-Emballages estime ainsi le montant des erreurs de tri à 220 euros la tonne. Appliqué à de forts volumes de refus, ce surcoût peut peser lourdement sur les budgets. De plus, les erreurs de tri vont réduire les recettes industrielles et les soutiens des sociétés agréées Eco-Emballages et Adelphe. Or, ces recettes et soutiens peuvent couvrir la quasi-totalité des coûts des collectivités performantes, celles qui ont notamment réussi à diminuer leurs erreurs de tri.

Habitat collectif

Strasbourg fait trier 15 000 logements en habitat social

Depuis 2002, la Communauté urbaine de Strasbourg (27 communes, 451 000 habitants, dans le Bas-Rhin) cherche à adapter plus finement ses installations de collecte sélective aux différentes configurations d'habitat présentes sur son territoire. Dans cette collectivité qui comprend près de 50 % d'habitat collectif, l'objectif est clairement affiché : il faut améliorer la performance globale en se focalisant sur ce type d'habitat, qui offre des marges de progrès importantes. En 2004, la collectivité lance une expérimentation, en partenariat avec le bailleur le plus important de l'agglomération – CUS habitat – sur le quartier de La Meinau, qui compte plus de 400 logements sociaux.

Après un état des lieux comprenant notamment une étude de faisabilité technique et sociologique, la collectivité décide le redimensionnement complet des installations. Une campagne de communication sur le thème « Recycler plus et incinérer moins » accompagne les travaux, tandis que les gardiens, formés au geste de tri, relaient les consignes auprès des habitants.

Les résultats sont importants avec près de 25 kg par habitant et par an d'emballages recyclables collectés. Suivie avec intérêt par les autres bailleurs présents dans l'agglomération, cette opération pilote montre qu'en habitat collectif, y compris dans les quartiers d'habitat social réputés « difficiles », le geste de tri peut être de qualité.

Au vu de ce bilan très positif, CUS habitat a décidé de poursuivre le diagnostic des installations propreté sur tout son patrimoine, soit 22 000 logements. Son ambition : définir un plan pluriannuel d'aménagements en bonne intelligence avec la Communauté urbaine de Strasbourg, pour le mettre en œuvre d'ici à 2008.

En habitat collectif comme ailleurs, le tri donne de bons résultats, à condition de savoir ajuster les dispositifs au plus près des besoins de la population.

Les recommandations pour le tri en habitat collectif

- **UN PARTENARIAT TRIPARTITE** associant collectivité locale, bailleurs et habitants : pour s'assurer de la cohérence du dispositif, depuis le stockage jusqu'à la collecte.
- **L'ABANDON DES SOLUTIONS CLÉS EN MAIN** au profit du sur-mesure, afin d'adapter toutes les étapes du schéma de collecte aux opportunités et aux contraintes de chaque site.
- **LA PRIORITÉ À LA COMMUNICATION COMPORTEMENTALE,** avant, après, mais aussi pendant les aménagements : la période des travaux constitue un moment déterminant pour expliquer le mode d'emploi des nouvelles installations.
- **LA RÉFLEXION SUR LA FACILITÉ D'USAGE** (par les habitants, les gardiens, les rippeurs) des futures installations : cela permet de prendre en compte l'incidence souvent positive sur les coûts de fonctionnement.

Focus

Le premier Forum national sur l'habitat collectif

« Une bonne gestion des déchets est le meilleur levier pour améliorer la propreté dans l'habitat collectif » : tel était le fil rouge du premier Forum national consacré à l'habitat collectif, organisé le 25 octobre 2005 à Marseille par Eco-Emballages, avec l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) et l'AMF (Association des Maires de France). Anticiper, communiquer, investir étaient les maîtres mots des tables rondes proposées aux 300 participants. Les témoignages et débats ont montré l'intérêt de s'appuyer dès le départ sur un diagnostic rigoureux et chiffré ainsi que la nécessité d'intégrer systématiquement la problématique de la collecte sélective très en amont de tout projet de construction neuve ou de rénovation. Durant ce forum, Eco-Emballages a annoncé la sortie de deux outils dédiés aux problématiques de l'habitat collectif : un « kit gardiens », support d'animation pour la formation de ce public relais, et la seconde version d'e-collectif, outil de simulation et d'aide à la décision pour l'aménagement des locaux propreté. L'intégralité des débats ainsi que les vidéos et documents présentés sont disponibles sur un cédérom.

Elles s'engagent aussi dans l'optimisation en habitat collectif

- **Valenciennes métropole** (200 000 hab., Nord)
- **CA de Tours** (275 000 hab., Indre-et-Loire)
- **Orléans Val de Loire** (270 000 hab., Loiret)
- **Sitcom du Maconnais** (63 000 hab., Saône-et-Loire)
- **Le Grand Lyon** (1 300 000 hab., Rhône)
- **Smictom du Carcassonnais** (70 000 hab., Aude)
- **Vichy Val d'Allier** (80 000 hab., Allier)
- **CA de Montpellier** (400 000 hab., Hérault)

(CA : communauté d'agglomération)

Coûts

Saint-Omer économise déjà 400 000 euros par an !

À Saint-Omer comme ailleurs, le service des ordures ménagères s'était considérablement transformé au cours du temps. Mais en gagnant en qualité, il s'était aussi alourdi et complexifié. Décidée à réduire les coûts de gestion des déchets, la Caso (Communauté d'agglomération de Saint-Omer, 19 communes, 65 000 habitants, dans le Pas-de-Calais) a commencé par réaliser une analyse financière de son système de collecte. En s'appuyant sur e-coûts, le logiciel conçu et proposé par Eco-Emballages, elle a passé en revue toutes les étapes de la collecte, sans oublier aucune dépense. Cet audit rigoureux lui a permis de repérer plusieurs gisements de progrès. Et plutôt que de procéder à quelques modifications, comme cela était prévu initialement, les élus ont reconsidéré le dispositif dans son ensemble : révision à la baisse de la fréquence de la collecte des ordures ménagères sur un secteur test, réduction des passages pour la collecte sélective et les encombrants dans les 19 communes et généralisation de l'apport volontaire pour la collecte du verre sur toute l'agglomération.

Grâce à cette démarche volontariste, la collectivité économise aujourd'hui 400 000 euros par an et le taux de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) a été réduit de 8 % dans certaines communes. Encouragée par ces résultats, la Caso a décidé de poursuivre sa réflexion sur la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères de la ville de Saint-Omer et étudie la mise en place de la redevance spéciale pour les commerçants.

Pour une collectivité, réaliser une analyse financière du dispositif de collecte est un préalable indispensable à toute opération de maîtrise des coûts.

Les recommandations pour optimiser les coûts

- **UNE ANALYSE RIGOUREUSE DES COÛTS,** s'appuyant sur le logiciel e-coûts, permet de repérer les leviers sur lesquels agir pour améliorer la gestion des déchets.
- **LA REMISE EN QUESTION** des services existants permet d'identifier des pistes de réduction des coûts : services en doublon, fréquence de passage excessive, trajets des bennes…
- **DES MARGES D'ÉCONOMIES** conséquentes sont également réalisables par des actions simples : en ajustant la taille des bacs au plus près des besoins de la population ou en modifiant le mode de collecte du verre (la collecte de ce matériau en apport volontaire coûte quatre fois moins cher qu'en porte-à-porte).
- **LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE SPÉCIALE** constitue une source d'économies qui ne doit pas être négligée.

En bref

e-coûts, au service de la maîtrise des coûts

Eco-Emballages a développé un logiciel spécifique de calcul pour les dépenses de gestion des déchets ménagers supportées par les collectivités locales. L'outil, appelé « e-coûts », repose sur une approche structurée permettant aux personnels des collectivités de saisir les données financières poste par poste, en ne laissant aucune zone d'ombre. Sont ainsi évalués financièrement pour chaque flux de déchets (emballages, journaux-magazines, ordures ménagères…) les moyens matériels et les ressources humaines impliqués, au prorata du temps passé. Au final, e-coûts propose une synthèse des coûts par flux sous forme de différents ratios (euros par tonne, euros par habitant, euros par an…), chacun apportant un élément de diagnostic nécessaire à une juste analyse de la performance globale. Les résultats d'e-coûts alimentent une base de données nationale de références de coûts, permettant aux collectivités utilisatrices du logiciel de comparer leurs propres coûts avec ceux obtenus par d'autres collectivités de taille comparable.

Elles s'engagent aussi dans l'optimisation des coûts

- **CA de Châlons-en-Champagne** (70 000 hab., Marne)
- **Marseille Provence métropole** (980 000 hab., Bouches-du-Rhône)
- **Communauté du pays d'Aix** (333 000 hab., Bouches-du-Rhône)
- **CA du Grand Besançon** (176 000 hab., Doubs)
- **CC de l'agglomération sarrebourgeoise** (20 000 hab., Moselle)
- **Syndicat du Bois de l'Aumône** (144 000 hab., Puy-de-Dôme)
- **Saint-Étienne métropole** (390 000 hab., Loire)
- **CA de Grenoble Alpes métropole** (397 000 hab., Isère)
- **Sictom Loir et Sarthe** (43 000 hab., Maine-et-Loire)

(CA : communauté d'agglomération. CC : communauté de communes)

Prévention

La Biscuiterie de l'abbaye préserve 47 tonnes de carton et plastique par an

En 2005, pendant près de quatre mois, onze étudiants de l'École supérieure d'ingénieurs en emballage et conditionnement de Reims (Esiec) ont analysé minutieusement les emballages utilisés dans onze PME adhérentes d'Eco-Emballages ayant peu d'expertise interne en matière de développement d'emballages. Ce nouveau service proposé aux PME, qui représentent la grande majorité des adhérents d'Eco-Emballages, a un objectif : définir des solutions afin de réduire l'impact environnemental et financier des emballages utilisés par l'entreprise. L'expertise, l'enthousiasme – et parfois l'audace – de ces élèves ingénieurs en fin d'études ont aidé les onze PME à identifier des marges de progrès sur leur poste « emballages ». Aujourd'hui, elles appliquent ces nouvelles solutions moins gourmandes en matériaux et sources de bénéfices environnementaux et économiques. Parmi elles, trois PME ont été consacrées lauréates des Ecotop entreprises en novembre 2005.

La Biscuiterie de l'abbaye, en jouant à toutes les étapes du conditionnement sur le poids et l'épaisseur des matériaux, a, d'une part, diminué sa consommation annuelle de matériaux de 26 tonnes de carton et 21 tonnes de plastique, d'autre part, réduit de 38 camions la flotte nécessaire au transport de marchandises. **Parisot sièges** a abandonné la caisse américaine pour transporter ses fauteuils et canapés, au profit d'un procédé qui épouse au plus près les formes de ces sièges rembourrés. Elle a ainsi économisé 408 tonnes de carton par an, tout en faisant baisser le trafic de ses camions de 25 %. Même souci de gain de matière pour la société **ATM**, qui, en diminuant l'épaisseur de ses sacs préformés d'aliments secs pour chiens et chats, a réduit sa consommation de matières non renouvelables (20 tonnes de plastique par an).

D'ici à 2009, 100 PME représentant différents secteurs d'activité bénéficieront de l'intervention d'un élève ingénieur, dans le cadre de ce partenariat conclu entre Eco-Emballages et l'Esiec. Ces entreprises ont toutes la volonté de mener, à leur niveau, ce combat environnemental pour les générations futures. Elles serviront ainsi d'exemples pour les entreprises de leur secteur d'activité.

Parmi les nouveaux défis qu'elle se lance, Eco-Emballages veut appuyer la politique de prévention des emballages ménagers initiée par l'État.

Les recommandations d'Eco-Emballages

- **PRENDRE EN COMPTE L'EXIGENCE DU RECYCLAGE** dès la conception, en s'appuyant sur le Cotrep (pour les emballages en plastique) et le Cerec (pour les emballages en papier-carton). Ces deux comités aident les entreprises à concevoir des emballages qui s'intègrent facilement dans les dispositifs existants de collecte et de tri.
- **ÉVITER LES EMBALLAGES POUVANT PERTURBER LE RECYCLAGE.** Eco-Emballages rencontre les entreprises proposant ce type d'emballages et leur demande d'étudier un conditionnement plus compatible avec l'environnement. Ces entreprises sont informées qu'en cas d'impossibilité, elles seront soumises au nouveau barème défini pour les emballages perturbateurs.
- **SE MÉFIER DES IDÉES REÇUES.** Les entreprises se posent beaucoup de questions sur les plastiques biodégradables : si l'utilisation de matières premières renouvelables ne peut être qu'approuvée, la « biodégradabilité » reste une notion confuse et requiert de nombreuses conditions non réunies actuellement.

Zoom sur…

Eco-Emballages forme à l'éco-conception

Depuis mai 2005, Eco-Emballages développe une offre de formation à l'éco-conception des emballages des produits destinée aux ingénieurs emballages des grandes entreprises. Objectif : fournir une méthode d'analyse des emballages, de leur naissance à leur fin de vie, afin d'encourager les entreprises à s'engager dans une démarche globale de prévention. Chaque session, animée par un spécialiste, accueille une dizaine d'ingénieurs emballages qui travaillent sur deux cas concrets. Cette approche très pragmatique leur permet de s'approprier aisément la méthode et d'analyser les difficultés qu'ils peuvent être amenés à rencontrer dans leur entreprise. Les premiers retours sont positifs. Ainsi, le groupe Nestlé a relayé en interne auprès de ses ingénieurs la formation Eco-Emballages ; la société Décathlon, quant à elle, s'en est inspirée pour développer son propre outil de diagnostic. Face au succès rencontré par cette formation, Eco-Emballages souhaite organiser en 2006 une dizaine de sessions qui devraient accueillir une centaine d'ingénieurs emballages.

Elles s'engagent aussi dans l'éco-conception

- **Altho** (production de chips)
- **Annunziata France** (papier-toilette, essuie-tout…)
- **Kapa Reynolds** (hygiène, bazar)
- **La Toque angevine** (produits traiteurs)
- **Lunor** (légumes sous vide)
- **Maped** (articles scolaires, traçage, effaçage)
- **Ségès Frigécrème** (desserts glacés)
- **Welle meubles** (mobilier)

Sensibilisation

3 600 jeunes participent à l'Éco-Parlement européen

Durant l'année scolaire 2005-2006, l'Éco-Parlement des jeunes, lancé depuis 2003-2004 par Eco-Emballages, a engagé sa deuxième édition. Ainsi, 3 600 jeunes de 15 à 17 ans, issus de 14 pays, corédigent sept lettres ouvertes pour l'environnement. Les participants sont répartis en sept commissions internationales d'écriture classées par thème. Ils dialoguent en anglais sur le site Internet de l'Éco-Parlement, ww.eyep.info, sous la houlette de professionnels de l'éducation à l'environnement.
Parallèlement, ils sont engagés avec leurs enseignants dans un projet portant sur leur cadre de vie proche. C'est donc à partir de ce qu'ils observent localement qu'ils formulent leurs idées, avant de les faire expertiser par des personnalités locales. Chaque commission internationale sélectionnera ensuite, parmi toutes les propositions émises, celles qui seront retenues au final dans chacune des sept lettres ouvertes. Et cela, toujours par le biais d'échanges sur le site Internet. En octobre 2006, une délégation de 120 jeunes se retrouvera à Paris pour remettre le fruit de ces travaux à des personnalités internationales. Notons qu'un institut d'études français est chargé d'évaluer auprès de ces 3 600 jeunes les changements engendrés par leur participation à cette action collective en faveur de l'environnement : leurs rapports avec le monde des adultes, leur façon de vivre et de consommer, leur capacité à travailler en groupe…

Eco-Emballages renforce son action d'éducation à l'environnement en lui donnant une dimension européenne, durable et multiple.

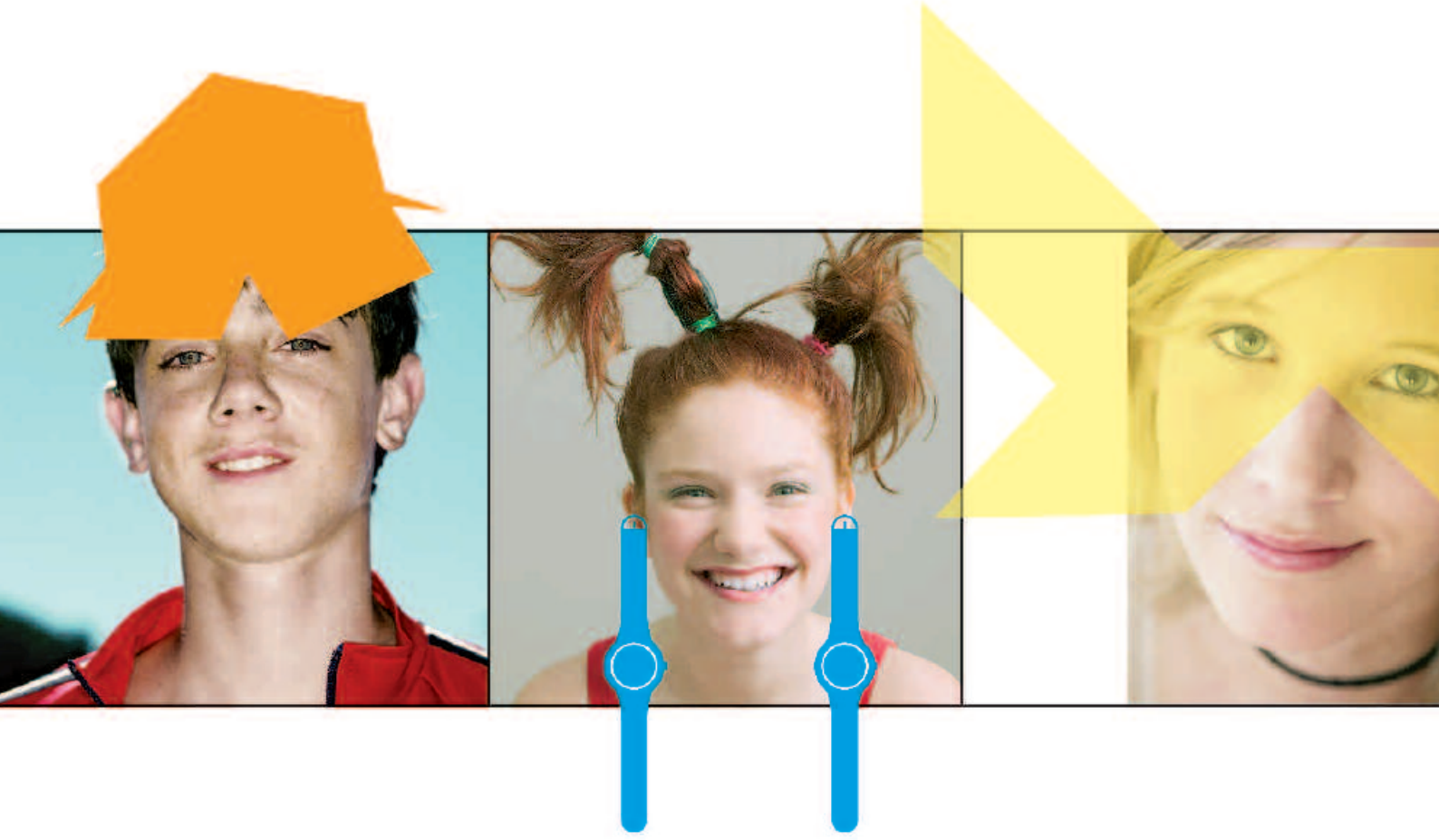

Rendez-vous

Au cours de l'année 2006, de nombreuses manifestations invitent les habitants à s'interroger sur leur responsabilité de citoyen, de consommateur et d'usager.

À la Cité des sciences et de l'industrie, une grande exposition réalisée avec le soutien d'Eco-Emballages mettra en scène des produits et services « éco-conçus », dans le cadre de quatre scénarios thématiques liés à la vie de tous les jours : « Habiter », « Se nourrir », « Bouger », « Produire pour consommer ». L'ambition de cette exposition est de montrer qu'il existe des solutions alternatives, peu ou pas connues du grand public, permettant de réduire l'impact des actions quotidiennes sur l'environnement. Son ouverture aura lieu en octobre 2006.

Pour la troisième édition des Recyclades, les collectivités de la France entière sont invitées à organiser des événements autour de trois gestes simples et concrets : « Je trie mes emballages », « J'utilise un panier pour faire mes courses », « Je ne jette rien dans la nature ».

Gare de Lyon, un dragon de 7 mètres d'envergure réalisé en matériaux recyclables et aux yeux « points verts » annonce depuis avril 2006 l'ouverture de l'exposition « Dragons », qui se tient jusqu'au 6 novembre au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Enfin, Eco-Emballages est présente cette année au sein de la caravane du Tour de France avec un message simple, « Je trie même en vacances ». Après avoir participé à l'éducation du grand public au geste de tri, Eco-Emballages souhaite s'investir sur d'autres lieux de vie, fréquentés notamment durant les vacances.

Grâce au geste de tri, les Français ont adopté une politique environnementale qu'ils transposent hors de leur domicile. La preuve sur le Tour de France…

Éléments financiers consolidés

Activité 2005

Le nombre de contrats des deux sociétés agréées est en baisse – 1 479 fin 2005 (environ 34 500 communes), contre 1 642 fin 2004 –, de nombreuses intercommunalités s'étant regroupées dans le cadre du nouveau barème D.
59,3 millions d'habitants sont sous contrat, dont 58,4 millions desservis par une collecte sélective multimatériau. Environ 3,6 Mt d'emballages ménagers ont été valorisées (76,1 % du gisement), dont 2,8 Mt recyclées (59,5 % du gisement).
Les mesures de contrôle et de suivi continuent à porter leurs fruits : 416 000 t de papier-carton et 198 000 t de plastiques ont été soutenues.
Le résultat d'exploitation consolidé avant dotation aux provisions pour charges futures s'établit à 16,5 M€.
Le résultat comptable consolidé « part du Groupe » après dotation aux provisions pour charges futures présente, lui, une perte de 1,2 M€, due à la prise en compte de 100 % des écarts d'acquisition d'Adelphe et à une affectation à 100 % de cette perte au Groupe.
La situation nette consolidée, y compris les intérêts minoritaires, s'élève donc à + 2,3 M€ à la fin 2005.

Recettes et dépenses

Le montant des contributions perçues en 2005 auprès des producteurs, importateurs et distributeurs s'établit à 402 M€ pour 21 688 adhérents, contre 415 M€ estimé à périmètre constant en 2004.
Les charges d'exploitation enregistrées en 2005 sont de 391 M€, y compris les provisions sur exercices antérieurs mais non compris les provisions sur actif circulant et pour risques et charges, contre 352 M€ en 2004 :
– 359,7 M€ pour la collecte sélective, dont près de 332,8 M€ pour les collectivités territoriales ;
– 1,8 M€ pour la recherche, le développement et les études ;
– 6,7 M€ pour la communication, en augmentation par rapport à 2004 (4,8 M€) et tenant compte de la campagne radio et de la préparation des événements 2006 ;
– 22,8 M€ pour les frais de fonctionnement, en phase avec le budget.
Les produits financiers s'élèvent, en 2005, à 7,2 M€.
Après dotation de 10,5 M€ aux provisions pour charges (rendue possible dans le cadre du nouvel agrément et conformément aux statuts) et après amortissement de l'écart d'acquisition dû à Adelphe, le résultat consolidé de l'exercice est déficitaire de 1,2 M€.

Les prévisions du Groupe pour 2006

• 59,5 millions d'habitants sous contrat, dont 59 millions d'habitants desservis par un dispositif de collecte sélective.
• 4,6 Mt d'emballages ménagers contribuant ; 3,6 Mt de matériaux valorisées, dont 2,9 Mt recyclées.
• 387 M€ de recettes, un niveau inférieur à celui de 2005 qui tient compte de la baisse de la consommation, de la réduction de la distribution de sacs de caisse (– 15 %) et du mix matériau favorable.
• 433 M€ de dépenses et 5 M€ de produits financiers.
• Résultat avant reprise de provisions de – 41 M€, ce qui porterait le niveau des provisions pour charges futures à + 71 M€, provisions qui seront reprises pour compenser les pertes estimées en 2007 et 2008.

Eco-Emballages tient à la disposition de tout actionnaire qui en fera la demande l'intégralité de ses états financiers.

Bilan

ACTIF En euros	Exercice 2005 (au 31.12.2005)			Exercice 2004 (au 31.12.2004)
	Brut	Amortissement et provisions	Net	Net
Écarts d'acquisition	3 731 161	3 731 161	0	0
Immobilisations incorporelles	3 285 595	2 049 719	1 235 876	901 302
Immobilisations corporelles	4 548 408	2 643 020	1 905 388	669 693
Immobilisations financières	255 220	0	255 220	236 282
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**11 820 384**	**4 692 739**	**3 396 484**	**1 807 277**
Avances et acomptes versés	851 763	0	851 763	0
Créances adhérents	143 564 028	5 062 810	138 501 218	119 295 349
Créances diverses	30 729 984	5 431 514	25 298 470	29 816 005
Valeurs mobilières de placement	305 657 710	0	305 657 710	207 825 494
Disponibilités	3 541 427	0	3 541 427	4 093
Charges constatées d'avance	537 916	0	537 916	327 540
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**484 882 828**	**10 494 324**	**474 388 504**	**357 268 481**
TOTAL GÉNÉRAL	**496 703 211**	**15 187 063**	**477 784 988**	**359 075 758**

PASSIF En euros	Exercice 2005 (au 31.12.2005)	Exercice 2004 (au 31.12.2004)
Capital	1 752 600	1 752 600
Réserve indisponible	44 364	44 235
Réserves et résultat consolidés	– 19 732	1 174 361
CAPITAUX PROPRES	**1 777 232**	**2 971 196**
Intérêts minoritaires	547 626	541 255
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**112 647 231**	**102 138 236**
Emprunts auprès des établissements de crédit	79 095 064	13 151 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	246 199 623	211 095 623
Dettes fiscales et sociales	30 156 154	23 750 411
Dettes diverses	7 362 058	5 427 368
DETTES	**362 812 899**	**253 425 071**
TOTAL GÉNÉRAL	**477 784 988**	**359 075 758**

Compte de résultat

En euros	Exercice 2005 (au 31.12.2005)	Exercice 2004 (au 31.12.2004)
Chiffre d'affaires net	401 800 644	399 620 085
Reprise sur amortissements et provisions	4 010 048	2 954 560
Subventions d'exploitation	936	0
Autres produits	613 805	428 627
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**406 425 433**	**403 003 272**
Achats de matières premières et autres approvisionnements	337 660 247	303 062 231
Autres achats et charges externes	37 935 566	12 694 308
Impôts et taxes	1 632 131	2 429 120
Salaires et traitements	7 715 981	6 741 838
Charges sociales	3 932 517	3 276 676
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 225 973	614 430
Dotations aux provisions sur actif circulant	5 194 082	3 896 225
Dotations aux provisions n'ayant pas supporté l'impôt	10 502 354	76 436 439
Autres charges	678 168	452 351
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**406 477 017**	**409 603 618**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**– 51 584**	**– 6 600 346**
Produits financiers sur placements	6 832 768	6 516 170
Autres intérêts et produits assimilés	336 893	50 758
Différence positive de change	1	6
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**7 169 662**	**6 566 934**
Charges nettes sur valeurs mobilières de placement	680	11 412
Intérêts et charges assimilées	17 437	9 352
Différences négatives de change	316	280
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**18 433**	**21 044**
RÉSULTAT FINANCIER	**7 151 229**	**6 545 890**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**7 099 645**	**– 54 457**
Produits exceptionnels sur opération de gestion	8 122	7 148
Produits exceptionnels sur opération en capital	5 910	161 598
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**14 032**	**168 746**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	72 891	622
Charges exceptionnelles sur opération en capital	1 277	8 944
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 330	7 167
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**83 498**	**16 733**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**– 69 467**	**152 014**
Impôt sur les résultats (1)	4 492 981	70 055
RÉSULTAT NET	**2 537 197**	**27 502**
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	3 731 161	0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	**– 1 193 964**	**27 502**

(1) Y compris écart d'acquisition.

Conception et réalisation : EURO RSCG C&O – Mai 2006
Direction éditoriale : Tania Kieffer
Direction artistique : Martine Caro
Coordination : Maryline Gabay
Photos : Sylvain Hitau, Getty Images
Imprimé sur papier recyclé Fedrigoni, fabriqué dans des sites certifiés ISO 14001

ECO-EMBALLAGES

44, avenue Georges-Pompidou – BP 306
92302 Levallois-Perret Cedex – France

Tél. : 01 40 89 99 99
Fax : 01 40 89 99 88

www.ecoemballages.fr